

Décisions commission technique VTT

| | |
|--|---|
| Séance de la Commission technique mars 2021 | 2 |
| 1. Prizemoney du Championnat suisse de Pumptrack | 2 |
| Commission technique juillet 2021 | 2 |
| 2. Qualification élite athlètes U23 | 2 |

Séance de la Commission technique mars 2021

1. Prize-money du Championnat suisse de Pumptrack

En principe, le prize-money du Championnat suisse de Pumptrack sera adapté aux autres disciplines de VTT, car le Pumptrack fait partie du VTT et les prize-money de ces disciplines sont adaptés les uns par rapport aux autres. A l'occasion de la mise sur pieds de la discipline, le montant du prize-money sera réduit de moitié lors deux premières années.

Commission technique juillet 2021

2. Qualification élite athlètes U23

Décision commission technique :

Les athlètes U23 de première année qui ont atteint l'un des critères suivants l'année précédente en tant que junior peuvent demander à la FAKO l'autorisation de passer à l'élite sans la règle des 3 podiums :

Médaille aux CdE / CdM U19 OU victoire lors d'une série mondiale junior en Suisse.